

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 513 promulguant le décret n° 50-468 du 21 avril 1950 modifiant le décret du 17 décembre 1936, instituant une médaille d'honneur en faveur des agents des chemins de fer de la France d'Outre-Mer. (J.O.R.F. du 29 avril 1950, p. 4458.)

n° 513

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
25 mai 1951

Numéro JO  
n° 5 du 01/06/1951

Date du numéro  
1 juin 1951

### VISAS

Le Gouverneur des Colonies, N. SADOUX., Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique lit septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884: Vu les décrets des 11 décembre et 30 juillet 1397

**Vu** le décret n° 50-46 du 21 avril 1950 modifiant le décret du 17 décembre 1936 instituant une médaille d'honneur en argent en faveur des agents des chemins de fer de la France d'Outre-Mer.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 50-468 du 21 avril 1950, modifiant le décret du 17 décembre 1936 instituant une médaille d'honneur en faveur des agents des chemins de fer de la France d'Outre-Mer.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

Par délégation : Le Secrétaire Général, R. LEMOYNE.